

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025

La séance du Conseil débute à 19 h

Étaient présents :

JACQUE Jean-Pierre
PERCHERON Caroline
LAHURE Eric
SAILLET Josette
WOJCIK Jean Louis
FOULON Nathalie
POLLRATZKY Marc
PIEDFER Dominique
HOUSSEON Ludovic
TROMBINI AM
LECOINTRE Christophe
BORASO Michèle
BIZOT Hervé
CAILLARD Eveline
BRETAR Viviane
CHRIST Gérard
COLLIGNON Nicole
GOLE Martine
DIDRY Marc
HIBLOT Philippe
PAQUIN Guy

Absents ayant donné mandat de procuration F TEYSSIER à C PERCHERON-V DEL PINO à D PIEDFER- P LEUENBERGER à E LAHURE- M STUPKA à G PAQUIN

Absents : LOCATELLI V- GERARD G- DIEUDONNE N

Excusés :

Nombre :

De Conseillers en exercice	<input type="text" value="29"/>
De Présents	<input type="text" value="21"/>
De Votants	<input type="text" value="25"/>

La séance débute à 19h 00

Lecture des pouvoirs

1 - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, il doit être procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide de désigner C PERCHERON Secrétaire de séance

2 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 03 2025 [Annexe DEL 25-04-01](#)

Le Conseil sera invité à prendre connaissance du procès-verbal de la séance du conseil du 25 03 2025 et de l'approuver.

Présentation JP JACQUE

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide d'approuver le Pv de la séance du 25/03/2025

3- RECENSEMENT 2025- RECRUTEMENT ET REMUNERATION [DEL 25-04-02](#)

Présentation JP JACQUE

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes :

- pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;
- pour les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu tous les ans mais sur un échantillon de 8 % d'adresses qui diffère chaque année.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

2 documents ont été présentés aux habitants

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;

- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;

La campagne a eu lieu du 6 janvier au 22 février 2025

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer de(s) emploi(s) de coordonnateur et d'agent(s) recenseur(s) afin de réaliser les opérations du recensement ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un ou des coordonnateur(s) et de créer de(s) emploi(s) d'agent(s) recenseur(s) afin de réaliser les opérations du recensement.

Création de postes :

Il est demandé au Conseil d'accepter le recrutement de 13 agents recenseurs, à temps non complet, pour la période allant de mi-janvier à mi-février.

La rémunération se fera, après service fait, à raison de

1.10 € par feuille de logement remplie

1.80 € par bulletin individuel rempli

2 agents recenseurs ont collecté également des bulletins de l'enquête famille et percevront un montant forfaitaire de 230€ chacun.

Il est proposé d'attribuer à chaque agent recenseur une prime

de 40€ pour sa présence aux 2 séances de formation.

Désignation d'un ou des coordonnateurs:

Les coordonnateurs désignés sont des *agents de la collectivité*

2 coordonnateurs d'enquête qui bénéficieront :

- d'une rémunération en heures complémentaires (pour les agents à temps non complet)
- ou rémunération en heures supplémentaires (pour les agents à temps complet) ou d'un repos compensateur en contrepartie du temps passé au recensement ou rémunération en heures complémentaires pour les agents à temps non complet..

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide

- d'autoriser l'ouverture de 13 postes d'agents recenseurs pour la période du 6 janvier au 22 février 2025 chargés des enquêtes proprement dites.
- d'autoriser la nomination des 2 coordonnateurs chargés du pilotage des opérations, cette mission étant assurée en interne par 2 agents titulaires en charge du dossier.
- de fixer la rémunération des agents recenseurs titulaires et contractuels, en fonction du nombre de formulaires traités au tarif de 1,10 € net par feuille de logement et 1,80 € net par bulletin individuel, durant les opérations de recensement du 16 janvier au 22 février 2025.
- de fixer les modalités de répartition de la prime allouée aux 2 agents recenseurs contractuels chargés des opérations de collecte de l'enquête famille 2025 selon un montant forfaitaire de 230€ chacun.
- d'attribuer à chaque agent recenseur une prime de 40€ pour sa présence aux 2 séances de formation
- En cas de défaillance d'un agent recenseur, l'agent recenseur qui reprendra le ou les secteurs concernés, se verra attribuer l'intégralité de la prime correspondante en plus de sa propre prime.
- de fixer le montant de la prime versée aux titulaires exerçant les fonctions de coordonnateurs en IHTS
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant sont inscrits au budget de l'exercice 2025

4- FINANCES

- **Subventions aux associations – complément : ESL HANDBALL- ARPA DEL 25-04-03**
Deux demandes de subventions ont été reportées lors du dernier conseil municipal. Il s'agit des demandes de l'ESL HANDBALL et de l'ARPA.
Après instruction des dossiers, M le Maire proposera d'attribuer à l'ESL HANDBALL 8000€ et à l'ARPA 1250€
Présentation JP JACQUE -le Maire explique que les éléments administratifs étant complétés, il reste à attribuer les subventions. L'association ESL HANDBALL a fait mention et justifié des mêmes besoins.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide d'accorder une subvention à

- L'ESL HANDBALL d'un montant de 8000€
- L'ARPA d'un montant de 1250€

- **Subvention exceptionnelle : ASL Gymnastique - Organisation des Foulées Longuyonnaises 2025 DEL 25-04-04**

Les Foulées Longuyonnaises du 15/12 dernier ont remporté un franc succès.

Pour sa première organisation, l'ASL Gymnastique a rendu un bilan positif de cette journée mais pour cette réussite, l'association a dû investir dans de nombreux matériels.

Elle sollicite la commune de Longuyon pour une subvention de 1000 euros.

Présentation JP JACQUE qui explique que les 1000€ sollicités sont largement mérités. Cette association a réussi à emmener 50 bénévoles et a travaillé pendant 6 mois pour cet évènement. Cette subvention doit être un encouragement pour l'organisation de 2025

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide d'accorder une subvention à l'ASL GYMNASTIQUE pour l'organisation des Foulées longuyonnaises 2024 d'un montant de 1000€

- **Remboursement de sinistre – Ecole J CARTIER DEL 25-04-05**

Un sinistre est survenu à l'école Jacques Cartier et il a fallu remplacer une tôle translucide. L'auteur des faits a été identifié et il convient maintenant de facturer à ses parents les dommages occasionnés.

Présentation JP JACQUE lequel explique qu'il est plus intéressant d'envoyer une facture aux parents plutôt que de porter plainte et que ça arrive au tribunal.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide de

- demander le règlement par les parents de ce dommage pour un montant de 312€

- **Compte Financier Unique DEL 25-04-06**

Présentation C PERCHERON, le maire ayant quitté l'assemblée

Le Conseil est appelé à délibérer sur le COMPTE FINANCIER UNIQUE de l'exercice 2024, dressé par le Receveur Municipal et l'ordonnateur (ce CFU remplace le Compte administratif et le Compte de Gestion)

CFU 2024	RECETTES (+ résultats 2023)	DEPENSES
INVESTISSEMENT	3 707 000.61	2 932 035.80
FONCTIONNEMENT	6 813 220.57	5 343 211.98

COMMUNE DE LONGUYON - Principal - CFU - 2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 283 169,35	2 932 035,80	1 799 649,31	551 484,24
RECETTES	5 283 169,35	3 707 000,61	773 266,27	802 902,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 342 174,87	5 343 211,98	0,00	998 962,89
RECETTES	6 342 174,87	6 813 220,57	0,00	-471 045,70

Le Conseil Municipal, le Maire ayant quitté l'Assemblée

Après avoir délibéré

AVEC 24 POUR

Décide d'approuver le CFU 2024

- **AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET PRINCIPAL DEL 25-04-07**
Le Conseil Municipal sera amené à approuver l'affectation des résultats 2024

Présentation JP JACQUE

BUDGET VILLE				
Résultat - Exercice 2024				
EXERCICE 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	5 890 464,44	RECETTES	1 959 556,66
DEPENSES	5 343 211,98	DEPENSES	2 932 035,80	
Resultat Brut Exercice	EXCEDENT	547 252,46	DEFICIT	-972 479,14
Résultat 2023 reporté	Excédent RF 002	922 756,13	Excédent RI 001	1 747 443,95
A - Résultat cumulé GLOBAL (Net)	EXCEDENT	1 470 008,59	EXCEDENT	774 964,81
RESTE A REALISER			RECETTES	773 266,27
			DEPENSES	1 799 649,31
Solde RAR			DEFICIT	-1 026 383,04
Résultat global avec RAR			DEFICIT	-251 418,23
Ecritures de reprise des résultats				
Affectation résultat fonctionnement			RI 1068	251 418,23
	DF 002	0,00	DI 001	0,00
	RF 002	1 218 590,36	RI 001	774 964,81

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide d'autoriser l'affectation des résultats 2024

- **Budget Primitif Général 2025 DEL 25-04-08**

Le Conseil est appelé à délibérer sur le BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2025

Présentation JP JACQUE lequel reprend les choix d'investissements (avec en plus la démolition du bâtiment administratif LEBRUN- le nouveau bâtiment sera beau et fonctionnel) et les grands chapitres en fonctionnement- Il explique ensuite que les montants des dotations sont supérieures aux prévisions. Il termine sa présentation en rappelant que cette année est positive mais l'année prochaine risque d'être plus difficile.

**Situation Comptable par chapitre
Dépenses / Recettes**

Prévision COMMUNE DE LONGUYON - 2025

Investissement

DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 000,00	001	Excédent d'investissement reporté	774 964,81
16	Emprunts et dettes assimilés	342 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 019 039,29
20	Immobilisations incorporelles		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 000,00
041	Opérations patrimoniales	80 351,14	041	Opérations patrimoniales	80 351,14
21	Immobilisations corporelles		10	Dotations, fonds divers et réserves	461 418,23
23	Immobilisations en cours		13	Subventions d'investissement reçues	250 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 910,93	21	Immobilisations corporelles	120 000,00
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
45	Comptabilité distincte rattachée	-345 999,67	45	Comptabilité distincte rattachée	-250 000,00
	<i>RAR</i>	1 799 649,31		<i>RAR</i>	773 266,27
	<i>Nouvelles inscriptions invest.</i>	1 493 128,03			
	Total :	3 534 039,74		Total :	3 534 039,74

Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	2 132 087,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 218 590,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 298 250,00	013	Atténuations de charges	3 000,00

014	Atténuations de produits	183 475,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	244 533,00
023	Virement à la section d'investissement	1 019 039,29	73	Impôts et taxes	3 167 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 000,00	74	Dotations, subventions et participations	1 699 051,00
65	Autres charges de gestion courante	578 345,00	75	Autres produits de gestion courante	109 330,00
66	Charges financières	57 719,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	23 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 910,93
Total :		6 598 915,29	Total :		6 598 915,29

- Le BP 2025 s'équilibre comme suit :

BP 2025	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	3 534 039,74	3 534 039,74
FONCTIONNEMENT	6 598 915,29	6 598 915,29

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	2 155 286,23	2 101 987,13	53 299,10	97	2 132 087,00		2 132 087,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	554 300,00	571 509,88	-17 209,88	103	566 534,00		566 534,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 175 181,23	1 181 878,79	13 482,44	98	1 131 545,00		1 131 545,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	406 825,00	346 175,94	80 649,06	85	411 988,00		411 988,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 000,00	22 622,52	-3 622,52	119	22 020,00		22 020,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 128 679,66	2 122 545,18	6 134,48	99	2 298 250,00		2 298 250,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 350,00	98 584,51	-13 234,51	115	115 650,00		115 650,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	31 800,00	31 587,27	212,73	99	32 800,00		32 800,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 011 529,66	1 992 373,40	19 156,26	99	2 149 800,00		2 149 800,00
014 - Atténuations de produits	183 215,00	183 212,00	3,00	99	183 475,00		183 475,00
65 - Autres charges de gestion courante	586 305,00	558 998,03	27 306,97	95	578 345,00		578 345,00
66 - Charges financières	66 000,00	55 447,76	10 552,24	84	57 719,00		57 719,00
67 - Charges spécifiques	2 000,00		2 000,00	0	2 000,00		2 000,00
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et					23 000,00		23 000,00
Total dépenses réelles	5 121 485,89	5 022 190,10	99 295,79	98	5 274 876,00		5 274 876,00
Total dépenses d'ordre	1 220 688,98	321 021,88	899 667,10	26	1 324 039,29		1 324 039,29
Total dépenses de fonctionnement	6 342 174,87	5 343 211,98	998 962,89	84	6 598 915,29		6 598 915,29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	240 140,00	276 099,44	-35 959,44	114	244 533,00		244 533,00
73 - Impôts et taxes	479 000,00	731 939,61	-252 939,61	152	610 000,00		610 000,00
731 - Impositions directes	2 555 490,00	2 641 078,00	-85 588,00	103	2 557 500,00		2 557 500,00
74 - Dotations et participations	1 916 040,51	1 930 076,09	-14 035,58	100	1 699 051,00		1 699 051,00
75 - Autres produits de gestion courante	136 731,23	177 046,55	-40 315,32	129	109 330,00		109 330,00
76 - Produits financiers		9,00	-9,00	0			
77 - Produits spécifiques	1 000,00	42 251,47	-41 251,47	999	1 000,00		1 000,00
013 - Atténuations de charges	2 700,00	3 647,28	-947,28	135	3 000,00		3 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	922 756,13	922 756,13	0,00	100	1 218 590,36		1 218 590,36
Total recettes réelles	6 253 857,87	6 724 903,57	-471 045,70	107	6 443 004,36		6 443 004,36
Total recettes d'ordre	88 317,00	88 317,00	0,00	100	155 910,93		155 910,93
Total recettes de fonctionnement	6 342 174,87	6 813 220,57	-471 045,70	107	6 598 915,29		6 598 915,29

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement		1 470 008,59	-1 470 008,59	0			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
10 - Dotations, fonds divers et réserves	9 300,00	7 808,00	1 492,00	83	9 000,00		9 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	338 279,54	338 279,50	0,04	99	342 000,00		342 000,00
Total dépenses réelles hors opérations	347 579,54	346 087,50	1 492,04	99	351 000,00		351 000,00
10 - Assainissement travaux 2018	46 952,58		46 952,58	0		46 952,58	46 952,58
11 - Assain. chemin Profonde Fontaine	15 855,30		15 855,30	0		15 855,30	15 855,30
13 - Eau travaux rue Curie- Val Fleuri- Picon	9 571,00		9 571,00	0		9 571,00	9 571,00
14 - EP Quartier Mazelle	49 165,20		49 165,20	0		49 165,20	49 165,20
45813 - Eclairage public rue Ottawa	95 999,67		95 999,67	0	-95 999,67	95 999,67	
458130 - Aménagement locaux administratif SIEP	52 174,33	52 174,33	0,00	100			
458131 - Aménagement locaux administratifs T2L	250 000,00		250 000,00	0	-250 000,00	250 000,00	
45817 - Assainissement impasse des sapins	2 411,00		2 411,00	0		2 411,00	2 411,00
918005 - Plan Local Urbanisme	10 651,40		10 651,40	0		10 651,40	10 651,40
919009 - Renaturation de la Crusnes	107 373,59		107 373,59	0	51 500,00	107 373,59	158 873,59
919010 - Abords Ste Agathe	882 140,48	832 637,70	49 502,78	94	95 999,67	3 660,00	99 659,67
920031 - Toiture ASL	774,00	562,50	211,50	72			
921004 - Sécurité incendie	2 927,28		2 927,28	0			
921021 - Aménagement services techniques	1 070 952,54	927 424,07	143 528,47	86	268 700,00	143 528,47	412 228,47
921027 - Acquisition terrain	1 020,00		1 020,00	0			
922002 - Matériels	5 370,00	5 367,03	2,97	99			
922011 - Voirie 2022	384 352,95	338 895,86	45 457,09	88			
923004 - Sécurité incendie	7 884,00	3 942,00	3 942,00	50			
923007 - Aménagement des bâtiments	91 360,62	48 686,88	42 673,74	53		42 673,74	42 673,74
923009 - ESV	413,28	413,28	0,00	100			
923016 - Centrales photovoltaïques multisites	225 000,00		225 000,00	0	470 000,00	225 000,00	695 000,00
924001 - Matériels	37 675,00	26 327,10	11 347,90	69		8 300,00	8 300,00
924002 - Sécurité	61 816,00	19 420,62	42 395,38	31		31 500,00	31 500,00
924003 - Plantations 2024	9 044,00	2 568,30	6 475,70	28			
924004 - Mobiliers	28 047,59	17 404,55	10 643,04	62		375,00	375,00
924005 - Colombariums	13 350,00		13 350,00	0		13 350,00	13 350,00
924006 - Logiciel	3 360,00	900,00	2 460,00	26		2 460,00	2 460,00
924007 - Signalisations 2024	8 000,00	2 057,28	5 942,72	25		3 600,00	3 600,00
924008 - Aménagement bâtiments	146 640,00	35 792,76	110 847,24	24		108 000,00	108 000,00
924009 - Voirie	239 524,00	85 580,64	153 943,36	35		153 943,36	153 943,36
924010 - Toiture salle Forum	119 150,00	280,00	118 870,00	0		118 870,00	118 870,00
924011 - Isolation salle Lagrange	344 450,00		344 450,00	0			
924012 - Création local association	317 000,00	18 228,00	298 772,00	5		298 772,00	298 772,00
924013 - Equipement sportif	42 000,00	41 738,40	261,60	99			
924014 - Cuve récupérateur d'eau	20 100,00	20 100,00	0,00	100			

TOUT ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
924015 - Feu récompense Noers	9 150,00		9 150,00	0		9 150,00	9 150,00
924016 - Voirie rue de Toronto	65 617,00	17 130,00	48 487,00	26	300 000,00	48 487,00	348 487,00
925001 - Acquisition matériels					96 259,00		96 259,00
925002 - Sécurité					36 150,00		36 150,00
925003 - Plantations 2025					1 530,00		1 530,00
925004 - Mobiliers					18 650,00		18 650,00
925005 - Aménagement cimetières					21 400,00		21 400,00
925006 - Signalisation 2025					8 000,00		8 000,00
925007 - Aménagements des bâtiments					23 234,00		23 234,00
925008 - Aménagements court de tennis extérieurs					92 000,00		92 000,00
925009 - Divers					9 705,36		9 705,36
Total dépenses opérations d'invest.	4 777 272,81	2 497 631,30	2 279 641,51	52	1 147 128,36	1 799 649,31	2 946 777,67
Total dépenses d'ordre	158 317,00	88 317,00	70 000,00	55	236 262,07		236 262,07
Total dépenses d'investissement	5 283 169,35	2 932 035,80	2 351 133,55	55	1 734 390,43	1 799 649,31	3 534 039,74

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	1 747 443,95	1 747 443,95	0,00	100	774 964,81		774 964,81
024 - Produits des cessions d'immobilisations	41 880,00		41 880,00	0			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 118 830,70	1 019 444,51	99 386,19	91	461 418,23		461 418,23
13 - Subventions d'investissement reçues	386 888,00	230 224,22	156 663,78	59	250 000,00	238 188,30	488 188,30
16 - Emprunts et dettes assimilés		2 805,04	-2 805,04	0			
21 - Immobilisations corporelles					120 000,00		120 000,00
Total recettes réelles hors opérations	3 295 042,65	2 999 917,72	295 124,93	91	1 606 383,04	238 188,30	1 844 571,34
10 - Assainissement travaux 2018	46 952,58		46 952,58	0		46 952,58	46 952,58
11 - Assain. chemin Profonde Fontaine	15 855,30		15 855,30	0		15 855,30	15 855,30
13 - Eau travaux rue Curie- Val Fleuri- Picon	9 571,00		9 571,00	0		9 571,00	9 571,00
14 - EP Quartier Mazelle	49 165,20		49 165,20	0		49 165,20	49 165,20
45811 - Assainissement route de Sorbey	5 600,00		5 600,00	0		5 600,00	5 600,00
45813 - Eclairage public rue Ottawa	36 161,53		36 161,53	0		36 161,53	36 161,53
45814 - Eclairage public rue Pottier	10 465,00		10 465,00	0		10 465,00	10 465,00
45815 - EP chemin de Marville	28 902,97		28 902,97	0		28 902,97	28 902,97
45816 - Assainissement chemin de Marville	5 600,00		5 600,00	0		5 600,00	5 600,00
45817 - Assainissement impasse des sapins	2 411,00		2 411,00	0		2 411,00	2 411,00
45818 - EP Parking Marronniers	10 246,00		10 246,00	0		10 246,00	10 246,00
45819 - ASS Parking Marronniers	64 147,39		64 147,39	0		64 147,39	64 147,39
458230 - Aménagement locaux administratif SIEP	52 174,00	52 174,33	-0,33	100			

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
458231 - Aménagement locaux administratifs T2L	250 000,00		250 000,00	0	-250 000,00	250 000,00	
919010 - Abords Ste Agathe	58 011,75	58 011,75	0,00	100			
921021 - Aménagement services techniques	52 174,00	151 612,33	-99 438,33	290			
922011 - Voirie 2022		124 262,60	-124 262,60	0			
Total recettes opérations d'invest.	697 437,72	386 061,01	311 376,71	55	-250 000,00	535 077,97	285 077,97
Total recettes d'ordre	1 290 688,98	321 021,88	969 667,10	24	1 404 390,43		1 404 390,43
Total recettes d'investissement	5 283 169,35	3 707 000,61	1 576 168,74	70	2 760 773,47	773 266,27	3 534 039,74

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement		774 964,81	-774 964,81	0	1 026 383,04	-1 026 383,04	

- **Le Conseil Municipal**
- **Après avoir délibéré**
- **A l'unanimité**
- **Décide d'approuver le BP 2025**

5- ONF

Présentation M POLLRATZKY

- **Exploitation des grumes parcelle 2 DEL 25-04-09**
Le Conseil Municipal devra :
 - demander l'exploitation des grumes de la parcelle 2 en forêt communale ainsi que celles de l'ancien parcours de santé
 - demander à l'ONF d'établir un devis pour l'exploitation et le débardage de ces grumes
 - confier la vente des grumes à l'ONF

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide de

- demander l'exploitation des grumes de la parcelle 2 en forêt communale ainsi que celles de l'ancien parcours de santé
- demander à l'ONF d'établir un devis pour l'exploitation et le débardage de ces grumes
- confier la vente des grumes à l'ONF

- **Affouages : DEL 25-04-10**

Le Conseil Municipal devra :

- Demander la délivrance des houppiers et des arbres de moins de 35 cm de diamètre pour l'affouage
- L'affouage se fera sous la responsabilité de 3 garants : JP JACQUE- Eric LAHURE-M POLLRATZKY
- La répartition se fera par feux
- Le prix du stère est fixé à 12€

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

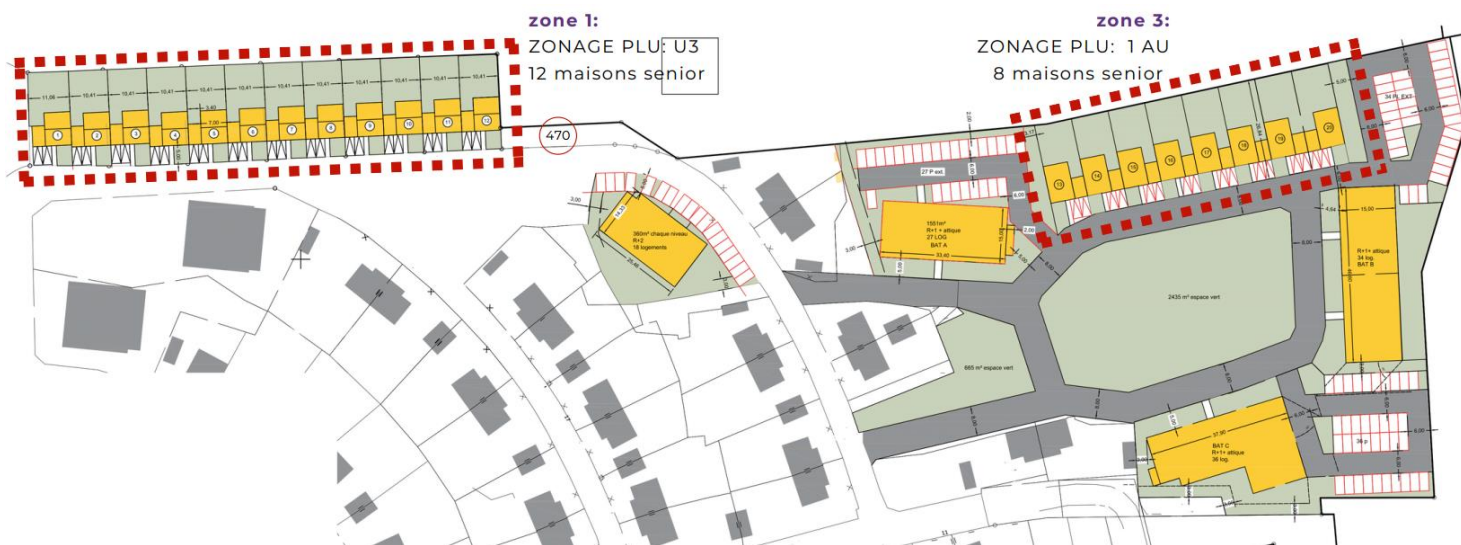
A l'unanimité

Décide de

- Demander la délivrance des houppiers et des arbres de moins de 35 cm de diamètre pour l'affouage
- L'affouage se fera sous la responsabilité de 3 garants : JP JACQUE- Eric LAHURE- M POLLRATZKY
- La répartition se fera par feux
- Le prix du stère est fixé à 12€

- DIVERS

Présentation du projet du promoteur CENGIZ pour la construction de 20 maisons « sénior ». Le manque de tarif est déploré.







La séance est levée à 19h26

Le secrétaire de séance

C PERCHERON

Le Maire

JP JACQUE